

GRAND PRIX

Trophée



2026

COMITÉ
SKI
MONT
BLANC 74

Le circuit Grand Prix MB « Trophée Fromage d'Abondance » est un circuit qui offre une l'opportunité d'une pratique compétitive de qualité et enthousiasmante pour les jeunes U16 et les moins jeunes.

1. Catégories

Master – U30 – U21 – U18 – U16

Hommes et Dames

Les GP Slalom Géant devront obligatoirement comporter 2 manches pour être pris en compte pour le classement GP.

2. Inscription :

Les inscriptions seront arrêtées dès que le quota limite, défini par le Club organisateur, est atteint ou 48 heures avant le jour de l'épreuve

Le prix de l'inscription a été fixé à 10€, 7€ pour l'organisateur et 3€ pour la dotation pour la Finale, le Comité Ski Mont Blanc facturera à chaque Club organisateur : xxx concurrents inscrits x 3€.

L'inscription ne sera en aucun cas remboursée.

3. Quotas clubs et recommandations :

Le nombre de participants est à l'appréciation de chaque club organisateur, en fonction des conditions de piste.

Néanmoins 5 places minimum pour les hommes toutes catégories sont réservées à chaque Grand Prix pour les districts extérieurs, et 3 places minimum pour les dames.

NB : Afin d'éviter des erreurs de paramétrage, nous recommandons vivement au chronométreur de la course de télécharger la course sur le calendrier qui est sur le site de la FFS.

4. Assurance

Licence Carte Neige Compétiteur OBLIGATOIRE.

5. Règles spécifiques à la France :

Les abandons ou disqualifiés de la 1^{ère} manche pourront participer à la 2^{ème} manche. Ils partiront alors après le dernier classé, dans l'ordre inverse de leur dossard, chez les Dames et les Hommes.

Ils ne figureront toutefois pas au classement final de l'épreuve.

Courses prévues à regroupement U16 ou U18>Mas (Grands Prix)

1 code événement décliné en 3 CODEX :

U16 avec pénalité calculée sans être inférieure à **85** points

U18>Mas avec pénalité calculée sans être inférieure à **50** points

6. Classement :

6.1 Classement Final Individuel : sont pris en compte les 4 meilleurs résultats « point » pour chaque catégorie + le résultat de la finale de Grand Prix. En cas d'égalité le meilleur de la finale sera mieux classé.

6.2 Classement Final Club :

sont pris en compte des 2 meilleurs résultats du classement Final individuel après la finale toutes catégories confondues pour les Hommes et 2 meilleurs résultats du classement individuel après la finale toutes catégories confondues pour les Dames.

6.3 Échelle de points :

1er = 100 points 12ème = 22 points
2ème = 80 points 13ème = 20 points
3ème = 60 points 14ème = 18 points
4ème = 50 points 15ème = 16 points
5ème = 45 points 16ème = 15 points
6ème = 40 points 17ème = 14 points
7ème = 36 points 18ème = 13 points
8ème = 32 points 19ème = 12 points
9ème = 29 points etc.
10ème = 26 points etc.
11ème = 24 points 30ème = 1 point

6.4 Classement intermédiaire

Le classement sera réactualisé et sera consultable sur le site du Comité.

7. Obligation pour le Club organisateur de chaque Grands Prix :

Mise en valeur du partenaire **FROMAGE ABONDANCE** avec un logo sur les programmes, sur les listes de départ et sur les listes de résultats. Deux oriflammes fournis par **FROMAGE ABONDANCE** devront être visible pendant le déroulement de la course (Aire d'arrivée) et 2 banderoles lors de la remise des prix. De chaque côté du podium. Les visuels sont à récupérer et à rapporter au siège du Comité Ski Mont-Blanc. Et les dossards podium. (À voir pour 2 oriflammes de plus).

8. Finale des Grands Prix FROMAGE ABONDANCE Comité Ski Mont-Blanc :

Épreuve au choix de l'organisateur entre Slalom et Géant.

8.1 Règles de Participation :

Un quota maxi de participation toutes catégories est attribué à chaque district pour cette finale régionale.

20 places chez les hommes 15 chez les dames dans la logique hiérarchique du classement général.

Chaque responsable de district sera chargé d'envoyer la liste des participants au club organisateur via le WEBFFS au moins 4 jours avant la compétition.

8.2 Dotations pour la Finale :

Seront récompensés :

- Les 3 premiers de l'épreuve du jour dans chacune des catégories U16/U18/U21 et U30/master hommes et dames par le club organisateur.
- Les 3 premiers clubs du classement général : 1 coupe/trophée par le comité Mont Blanc

- Les 3 premiers de chaque catégorie U16/U18/U21/ et U30/master H & D du classement général star par le comité Mont Blanc

8.3 Obligation pour le Club organisateur de la Finale Grands Prix « Abondance » :
Mise en valeur du partenaire **FROMAGE ABONDANCE** avec un logo sur les programmes, sur les listes de départ et sur les listes de résultats. Photos et résultats à envoyer à la presse locale. Le matériel publicitaire mis à disposition (Oriflammes **FROMAGE ABONDANCE**, banderoles **FROMAGE ABONDANCE**, flyers...) devra être visible dans l'aire d'arrivée et lors de la remise des récompenses.
L'organisation d'un buffet pour les participants pour environ 300 personnes. Le Comité Ski Mont-Blanc s'engage à participer à hauteur de 2000€.

9. Grand Prix **FROMAGE ABONDANCE 2026 "Qualif coupe de la fédération"** :

Dans le but de promouvoir et développer la pratique compétitive du Ski Alpin dans l'ensemble de ses Comités Régionaux, La Fédération Française de Ski organise la Coupe de la Fédération assimilée au Championnat de France de 2ème Division. (Voir lien FFS : <https://ffs.fr/wp-content/uploads/FFSreq-alp2n.pdf>)

A ce titre le Comité Ski Mont-Blanc à mis en place les « grand prix **FROMAGE ABONDANCE** qualif coupe de la fédération ». Ce circuit spécifique sert de support de sélection.

9.1 Obligation pour le Club organisateur :

L'appellation « grand prix **FROMAGE ABONDANCE** qualif coupe de la fédération » devra apparaître avec le logo sur les programmes, sur les listes de départ et sur les listes de résultats.

Sur le calendrier ces courses apparaîtront avec l'appellation suivante « grand prix **FROMAGE ABONDANCE** qualif coupe de la fédération ».

Des courses de qualification Grand Prix FFS dans la discipline du Slalom Géant (en deux manches) ou du Slalom sont labélisées par la FFS.

9.2 Classement :

Tous les « grands prix **FROMAGE ABONDANCE** qualif coupe de la fédération » serviront de support pour la qualification à la coupe de la fédération qui se déroulera les 4 et 5 Avril 2026 à l'Alpe d'Huez.

Un classement spécifique de ces épreuves sera tenu à jour selon les règles du classement points coupe du monde. Il sera consultable sur le site du comité (www.skimontblanc.fr). Les 4 meilleures épreuves seront prisent en compte pour de classement final. Les 12 meilleurs hommes classés (U18, U21et U30 confondus) et les 12 meilleures classées dames (U18, U21et U30 confondues) seront proposés pour participer à la coupe de la fédération.

